

SUD AU CTE DU 4 MARS 2010 : NOUS NE SOMMES PAS LES PIONS DE LA DIRECTION !



CTE après CTE, la Direction multiplie les contre-réformes antisociales et les restructurations pour économiser au maximum sur les effectifs, au mépris de nos conditions de travail, de nos vies de famille et de l'accueil des patients. Le CTE du 4 mars a encore montré que nous sommes toujours armés pour leur résister !

En 2009, l'activité a augmenté... pas les effectifs !

La Direction se félicite d'avoir limité le déficit 2009 du CHU à 3,5 millions d'€, au lieu des 5 ou 6 millions prévus initialement. La recette miracle ? Une augmentation spectaculaire de la chirurgie ambulatoire, qui s'est faite à effectifs constants. Cette prise de « parts de marchés », selon les termes du Directeur Général Adjoint, s'est donc faite au prix d'une augmentation des cadences de soin, et d'une dégradation des conditions de travail et d'accueil des patients, que nous avons tous ressentie l'année dernière.

Nous devons être prêts à lutter encore pour nos emplois, car le déficit cumulé du CHU reste à 18 millions, et nul doute qu'ils vont sous ce prétexte continuer dans cette voie dangereuse. **SUD a ainsi voté contre** ce suivi budgétaire.



Nouveaux horaires aux magasins généraux : La Direction doit revoir sa copie !

La Direction entendait créer un nouvel horaire, décalé d'une heure, pour les collègues des magasins. Mais elle était bien incapable de nous donner un seul argument objectif, chiffré, à l'appui de ce projet. **SUD et toutes les organisations syndicales ont refusé de voter** sur cette lubie de quelques-uns. Le projet doit donc être revu... et si possible envoyé à la poubelle !

Le CHU privatise 55 lits d'EHPAD

La transformation d'un certain nombre de lits d'USLD en EHPAD fait chuter les ratios de personnel soignant pour des patients dont la dépendance est pourtant très lourde. C'est donc déjà une très mauvaise réforme, que SUD condamne depuis le début.

Mais c'est le pôle privé Saint-Hélier qui décroche le pompon, puisque le CHU lui fait un joli cadeau : il lui cède le droit d'exploiter nos 55 lits d'EHPAD, avec en bonus 26 postes d'AS en mise à disposition.

En contrepartie, la convention prévoit que ces lits seront en priorité pour les patients du CHU, mais les garanties sont extrêmement nébuleuses. Il s'agit d'une véritable privatisation, car seuls les AS de

jour seront du CHU. Tous les autres postes seront des salariés du privé, sous la Convention Collective 51 (CC 51). Tous les personnels seront sous l'autorité de cadres et de directeurs du privé ! Ce recul du service public est intolérable, à l'heure où la dépendance doit être un enjeu de société primordial. Le passage en EHPAD fait payer un lourd tribut aux résidents et à leur famille. **SUD a donc voté contre ce « partenariat » inacceptable.**

Restructurations pour le BMT-HC : le personnel mobilisé remporte une victoire

La Direction est prise à la gorge par le calendrier du déménagement vers le BMT-HC, le nouveau bâtiment qui s'est construit derrière les labos,

la pharmacie et la stérilisation pour les accueillir, ainsi que l'Hématologie clinique. La Direction voulait donc faire passer en catastrophe des cycles de travail abracadabrantésques.

Dans le désordre : zones de pointage insupportables, 1/2 RTT gaspillés dans les gardes, 15 horaires différents qui désorganisent la vie de famille... Tout cela communiqué 8 jours avant leur entrée en vigueur. Les cycles présentés aux représentants du personnel étaient même incomplets, voire faux ! SUD avait déjà organisé une heure d'info syndicale sur le sujet fin 2009 pour dénoncer le flou qui était organisé autour du projet.

Mais excellente nouvelle : nous n'avons même pas eu besoin de refuser de voter ! Environ 80 collègues de ces services ont envahi le CTE et dénoncé cette restructuration qui s'est faite totalement dans leur dos. La Direction a dû se rendre à l'évidence : ça ne passerait pas encore cette fois-ci. **Elle a donc reporté le débat à un CTE ultérieur** pour organiser une véritable concertation avec les salariés !

Ces événements montrent que si les secteurs se prennent en main et se mobilisent en masse, appuyés par les représentants du personnel, la Direction ne peut que prendre en compte des revendications légitimes et revenir sur un certain nombre de points, afin d'engager de réelles négociations avec les agents.

Ce qui été réalisé avec nos collègues peut être réédité à tout moment ! L'action syndicale doit être appuyée par la mobilisation solidaire des salariés. Alors notre voix sera entendue, alors nous défendrons nos droits avec succès et en gagnerons de nouveaux ensemble !